

CIEL COMPTABILITÉ

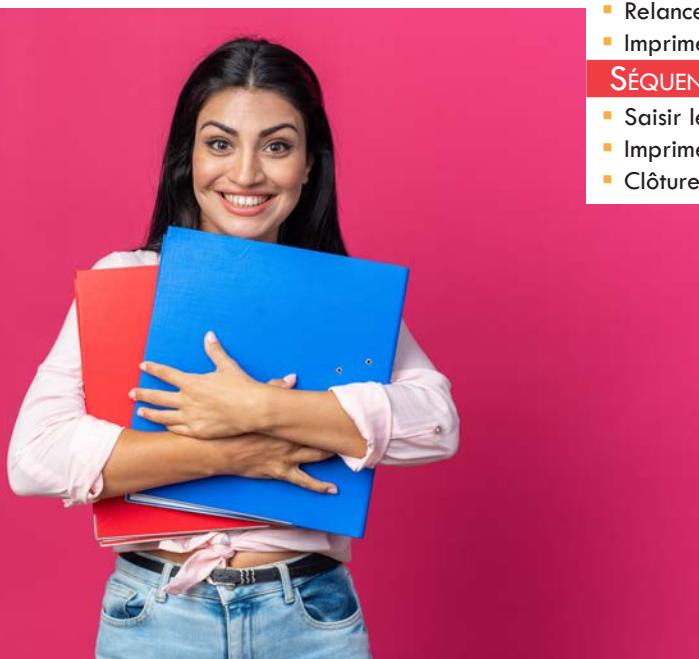
PUBLIC Chefs d'entreprise, assistantes comptable, secrétaires, demandeurs d'emploi

PRÉ-REQUIS Connaissance des bases de la comptabilité

DURÉE 21 heures (3 jours)

OBJECTIFS Maîtriser les bases d'un logiciel de comptabilité, afin d'être autonome dans la gestion comptable d'une société

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION : Attestation de fin de formation



SÉQUENCE 1

- Présentation générale du programme
- Créer le dossier comptable de l'entreprise
- Adapter le plan comptable à l'entreprise
- Compléter les fiches de tiers (clients et fournisseurs)
- Adapter la liste des journaux
- Imprimer le plan comptable de l'entreprise
- Pratiquer la sauvegarde du dossier

SÉQUENCE 2

- Restaurer un dossier
- Saisir les opérations (écran standard)
- Rechercher, créer des comptes en cours de saisie
- Contrôler les saisies et valider les écritures
- Imprimer les documents comptables mensuels
- Rectifier les écritures validées

SÉQUENCE 3

- Préparer la déclaration de TVA
- Utiliser les saisies guidées (Factures clients fournisseurs, encaissements, paiements)
- Consulter les comptes
- Imprimer divers documents comptables

SÉQUENCE 4

- Réaliser le lettrage des comptes de tiers
- Relancer les tiers
- Imprimer comptes lettrés, échéanciers

SÉQUENCE 5

- Saisir les opérations d'inventaire
- Imprimer les documents de synthèse : Résultat et bilan
- Clôturer l'exercice Réouverture de l'exercice suivant

Lieu de la formation : 146 rue Paradis - **13006 Marseille** et en distanciel

Nombre de stagiaires (si en session) : 3 minimum - 12 maximum **Moyens pédagogiques :** 1 poste par stagiaire

1 Vidéoprojecteur - Plateforme E-learning **Modalités pédagogiques :** Alterne temps de présentation, d'échanges en groupe avec l'intervenant et réflexion personnelle **Modalités d'évaluation :** Cas pratique en continu avec évaluation par le formateur